

 **Règlement des Défis de Tahiti Iti**

ART 1 : La 1ère édition de la course populaire intitulée « Les Défis de Tahiti Iti » de la commune de Taiarapu-est est organisée par l’Association pour le Développement de l' Athlétisme à Taiarapu ( L'A.D.A.T) sous l’égide de la Fédération d’Athlétisme de Polynésie Française.

ART 2 : Cette course se déroulera le samedi 16 novembre 2013 à partir de 13h00 dans la commune de Taravao.

ART 3 : Cette compétition est ouverte à tous, licenciés et non licenciés. Pour les non licenciés à la Fédération d’Athlétisme de Polynésie Française ou à la Fédération Tahitienne de Triathlon, un certificat médical ou une copie de non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d’un an le jour de la course sera exigé lors de l’inscription, ce document sera conservé par l’organisation (obligation réglementaire).

ART 4 : Les départs et les arrivées se feront :

 Bylie kids : Départs et arrivées ( 400m, 800m, 1600m ) sur le parking du Super U de Taravao.

 Parcours dans les servitudes de Taravao.

 4 km : (à partir de minime) Départ et arrivée sur le parking de Super U de Taravao.

 21 km : (à partir de junior)

Départ Pk 18 ( Tautira) , arrivée parking du Super U de Taravao.

Le parcours du semi-marathon a été mesuré conformément aux règlements AIMS et IAAF (méthode de la bicyclette calibrée) –

ART 5 : Tableau des courses et horaires

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Heures de départ | CATEGORIES | Distance |
| 13hBylie kids | 2006\_2007 Eveil athlétique 1 | 400m |
| 13h15 | 2005- Eveil athlétique 2 | 800m |
| 13h15 | 2004-2003 Poussin | 800m |
| 13h45 | 2002- 2001 Benjamin | 1600m |
|  |  |   |
| 16h00 | Minime/Cadet/Junior/Espoir/Sénior/Vétéran | 4km |
| 16h00 | Junior/Espoir/Sénior/Vétéran | Semi-marathon |

ART 6 : Classements :

 4 km : un classement scratch femmes et hommes et classement par catégories femmes et hommes (Minime, Cadet, Junior, Espoir, Sénior, Vétéran tout âge).

 Semi-marathon: un classement scratch femmes et hommes et par catégories femmes et hommes (Junior, Espoir, Sénior, Vétéran 1, Vétéran 2, Vétéran 3, Vétéran 4 )

ART 7 : Récompenses :

- Une coupe ou médaille aux 3 premiers conformément aux classements définis à l’article 6 ci-dessus.

 - Des lots « surprises » tirés au sort parmi les dossards restitués après l’arrivée des courses (un dossard est également attribué à chaque officiel pour ce tirage au sort).

**Trophée des champions** :1 trophée pour le club, l’entreprise, l’association …. Ayant réussi le meilleurs temps en cumulant les temps de ses 5 premiers membres sur le 4 km.

ART 8 : Une participation de mille cinq cents francs pour les licenciés FAPF et de deux mille francs pour les non licenciés FAPF (assurance en sus) est demandée lors des inscriptions.

 La participation est gratuite pour les Minimes et Cadets.

 La participation à la Bylie kids est gratuite

ART 9 : Inscriptions du lundi 28 octobre 2013 au mercredi 13 novembre 2013 à 16h30 chez Olympians Sports à Fare-Ute, et Taravao.

Les inscriptions de dernière minute seront possibles le jour de la course de:

11h30 à 12h45 pour la Bylie kids

 11h30 à 15h45 pour le 4km

11h30 à 13h30 h pour le semi-marathon

Sur le parking de Super U de Taravao.

Remise des dossards au même endroit et aux mêmes heures.

Pour plus de renseignements :

http://athletisme.taiarapu.over-blog.com

Pour nous contacter :

athlétisme.taiarapu@laposte.net

ou

Thierry MARIN au 35 34 82

ou

Alain Bohard au 34 84 59

ART 10 : Dossards

Les **dossards** seront remis **sur place**,sur le parking de Super U de Taravao, le **jour de la course, à partir de 11 h 30**. Ils devront être épinglés, sur la poitrine, de manière à être facilement visibles, par les officiels de course.

Pour les non licenciés FAPF ou FTT (triathlon), pas de certificat médical conforme, pas de dossard

ART 11 : Le club s’engage à fournir les prestations suivantes :

* dossard et 4 épingles à chaque participant (remis le jour de la course ).
* présence d’un poste de ravitaillement avec eau et sucre approximativement tous les 2,5 km sur le parcours du semi-marathon et d’un poste de ravitaillement avec eau, sucre et raisins secs à l’arrivée.
* présence des secouristes ou pompiers de Taravao sur la course et à l’arrivée.
* protection civile (secouristes).
* remise des récompenses sur le parking du Super U après l’arrivée.
* remise d’un tee-shirt au départ.
* contraction d’une assurance responsabilité civile pour les non licenciés à la FAPF.

ART 12: Les athlètes montant sur le podium devront OBLIGATOIREMENT revêtir le maillot de la course lors de la remise des récompenses.

ART 13 : Tout litige faisant suite à une réclamation sera tranché par le juge arbitre de l’épreuve.

ART 14 : Il est demandé aux athlètes et spectateurs de respecter les lieux mis à la disposition de l’organisation.

.

**ART 15 :**

**Les participants devront se soumettre au règlement technique de la course, qui sera celui de l’I.A.A.F, sous peine de disqualification. Les points du règlement et de la sécurité, seront rappelés par le Juge Arbitre de l’épreuve, peu avant le départ de la course.**

ART 16 **:**

Une assurance de type RC, sera prise par l'A.D.A.T et la couverture médicale sera assurée par la Fédération Polynésienne de Protection Civile.

ART 17 **:**

Dans le cas d’une réclamation, celle-ci devra être manuscrite et adressée au Juge- Arbitre de la course, accompagnée de la somme de 5 000 F. dans un délai de vingt minutes, après la proclamation des résultats officiels.

En cas de non recevabilité, les 5 000 F. seront conservés par la fédération.

ART 18 **:**

En cas de réclamation, un jury d’appel se réunira pour étudier le litige et rendre un avis sur celui-ci. Ce jury sera composé du Directeur de Réunion, du Juge-Arbitre et du Juge concerné par le motif de la réclamation.

Art 19 *:*

J’autorise expressément les organisateurs à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles je pourrais apparaitre prise à l’occasion de ma participation à l’une des courses au programme des « Défis de Tahiti Iti ».

 Association pour le Développement de l’Athlétisme à Taiarapu ( A.D.A.T)-N° TAHITI : A75504

 – PK 2 Quartier Vivish -BP : 7943-98719 TARAVAO-TAHITI- Polynésie Française

 Teléphone : ( 689) 34 84 59- 35 34 82 – Email : athletisme.taiarapu@laposte.net